

COURS DE MUSIQUE - SIMON PAYOT - LAUSANNE

FEUILLE DE ROUTE

Pour une organisation optimale et confortable, merci de bien vouloir prendre connaissance de cette feuille de route et de l'amener signée au premier cours.

COURS DÉPLACÉS PAR L'ENSEIGNANT

En cas de force majeure, si l'enseignant doit annuler ou déplacer un cours, il le fera dans les meilleurs délais. Si aucune date de remplacement n'est trouvée, le cours sera remboursé.

COURS MANQUÉS PAR L'ÉLÈVE

Comme dans la majorité des écoles, les cours une fois agendés ne peuvent pas être déplacés par l'élève et ne sont pas remboursés. L'élève peut bien entendu demander une date de cours supplémentaire. Le cours manqué reste dû.

PAIEMENT DES COURS

Les cours agendés pour mois suivant sont à payer en totalité soit en espèces (pas TWINT ou autre) le premier jour de cours, soit avant le début du mois par e-banking sur le compte :

RAIFFEISEN CH66 8080 8001 8419 3628 1, Simon Payot, 1942 Le Levron.

En cas de retard de paiement, une taxe de 10 CHF sera perçue.

ARRÊT DES COURS

Les cours étant basés sur la bonne volonté et le désir d'apprendre et d'enseigner, si l'élève ou le professeur souhaitent arrêter les cours, ils peuvent le faire en tout temps pour la fin du mois en cours. Un arrêt des cours au milieu du mois est possible mais les cours du mois ne seront pas remboursés.

COORDONNÉES DE CONTACT

Simon Payot

Email : info@cours-guitare.ch

Tél: 079 954 13 11

Merci de bien vouloir compléter et signer ci-dessous,

Prénom :

Nom :

Adresse postale:

Adresse mail :

Téléphone :

Lieu, date :

Signature :